

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ AVEC LES DROGUES



L'adolescence est une période de recherche de soi qui est propice à l'envie de faire des expériences ou favorisant l'apparition d'un certain mal-être. Dans ce contexte, l'usage de substances psychoactives peut sembler attractif à certains élèves. L'observation de certains signes peut permettre de comprendre qu'un élève consomme de la drogue. Parfois c'est l'élève lui-même qui évoque spontanément ses consommations.

### **L'école agit dans l'intérêt de l'enfant**

L'école est un milieu éducatif qui doit agir en premier lieu « dans l'intérêt de l'enfant ». Lorsqu'un élève qui consomme de la drogue et manifeste un mal-être est repéré, ce sont des mesures d'accompagnement et d'orientation qui sont privilégiées.

### **L'école lieu de confiance**

Tant qu'il n'y a pas eu de consommation ou de trafic avéré dans l'établissement, il n'est pas question de sanctionner l'élève mais d'essayer de l'aider.

Le personnel éducatif (enseignants, infirmière scolaire, personnel administratif) essaye de créer ou de préserver une relation de confiance avec l'élève. Agissant selon un principe de prudence et de discrétion, les adultes de l'établissement cherchent d'abord à dialoguer avec l'élève en difficulté. Ils proposent une rencontre avec les parents afin de mieux comprendre la situation et la perception qu'ils en ont.

L'élève aura la possibilité de rencontrer le personnel de santé de l'établissement. Afin de faire le point sur sa situation, il peut également lui être proposé de rencontrer une équipe spécialisée dans l'accueil des jeunes (Consultation Jeunes Consommateurs (CJC), maison des adolescents).

Source : Ministère de l'Éducation nationale. (2010) Guide d'intervention en milieu scolaire. Prévention des conduites addictives.